Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG)

Gestion administrative
| Autres diplômes du supérieur

CODE RNCP n° RNCP40999
Certifié par Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Date de publication : 01/07/2025

Fiche formation mise à jour le 25 novembre 2025

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

Présentation

Lieu(x) de formation

Lycée Suzanne Valadon - Limoges

Métiers

- Comptable en entreprise
- Contrôleur de gestion
- gestionnaire de paie
- Collaborateur en cabinet d'expertise comptable

Objectifs de la formation

Le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade de licence. A ce titre, le diplôme du DCG confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.
Constituant le premier niveau de la pyramide des diplômes comptables supérieurs, le DCG a pour vocation première de sanctionner un niveau 6 de compétences générales, mais aussi spécialisées, nécessaire à la réalisation de missions dans le domaine de la gestion et de la comptabilité pour un collaborateur tant au sein d'un cabinet d'expertise comptable que dans un service de gestion d'une organisation.
Ce diplôme permet une insertion professionnelle essentiellement en tant que comptable, assistant ou collaborateur de cabinet d'expertise comptable et d'audit, contrôleur de gestion, spécialiste de la comptabilité financière...
Le titulaire du DCG peut également valoriser des compétences dans domaine juridique et de celui des systèmes d'information de gestion.

Contenu de la formation

Domaine Général

- UE 1 : Fondamentaux du droit ;
- UE 2 : Droit des sociétés et des groupements d'affaires ;
- UE 3 : Droit social ;
- UE 4 : Droit fiscal ;
- UE 5 : Économie contemporaine ;
- UE 6 : Finance d'entreprise ;
- UE 7 : Management ;
- UE 8 : Système d'information de gestion ;
- UE 9 : Comptabilité ;
- UE 10 : Comptabilité approfondie ;
- UE 11 : Contrôle de gestion ;
- UE 12 : Anglais des affaires ;
- UE 13 : Communication professionnelle ;
- UE 14 : Épreuve facultative de langue vivante étrangère.

Poursuite d'études

- DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et de gestion)

Infos pratiques

Pré-requis

Ce diplôme s'adresse principalement à des bacheliers STMG et généraux.
Les titulaires du BTS CG (comptabilité et gestion), d'une 2e année de BUT GEA (gestion des entreprises et des administrations) ou d'une licence professionnelle métiers de la gestion et de la comptabilité peuvent être admis directement en 2e année et sont dispensés de certaines épreuves.

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

Délais d'accès, durée et modalité de formation

Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
Durée : 3 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat
Modalités de formation : Alternance entre cours et formation en entreprise

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics
- Entreprises

Méthodes mobilisées

- Présentiel

Modalités d'évaluation

- Contrôle en cours de Formation (CCF)